



PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS

Règlement du Carton Blanc

TEXTE ACTUEL	NOUVEAU TEXTE PROPOSE
<p>L'exclusion temporaire est une sanction administrative d'une durée de 10 minutes. Notifiée par l'arbitre à un joueur, elle n'entraînera aucune suspension ni amende financière. L'exclusion temporaire n'est pas appelée à remplacer l'avertissement ou l'exclusion définitive. Elle a un objectif uniquement préventif et éducatif.</p>	<p>L'exclusion temporaire est une sanction administrative d'une durée de 10 minutes applicables lors des rencontres officielles des Championnats du Cher impliquant les équipes de D1, D2, D3 et U18 ainsi que les rencontres de Coupe du Cher. Notifiée par l'arbitre à un joueur, elle n'entraînera aucune suspension ni amende financière. L'exclusion temporaire n'est pas appelée à remplacer l'avertissement ou l'exclusion définitive. Elle a un objectif uniquement préventif et éducatif.</p>
<p><u>ORIGINE</u> : Commission Départementale des Statuts et Règlements</p> <p><u>MOTIF</u> :</p> <p><u>AVIS DU COMITE DE DIRECTION</u> : Favorable</p>	